

Faut-il abolir l'âge de la retraite?

RENÉ KNÜSEL, PROFESSEUR À LA FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES ET POLITIQUES, UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

POUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA COPER 30 NOVEMBRE 2017

A quoi était destinée la retraite?

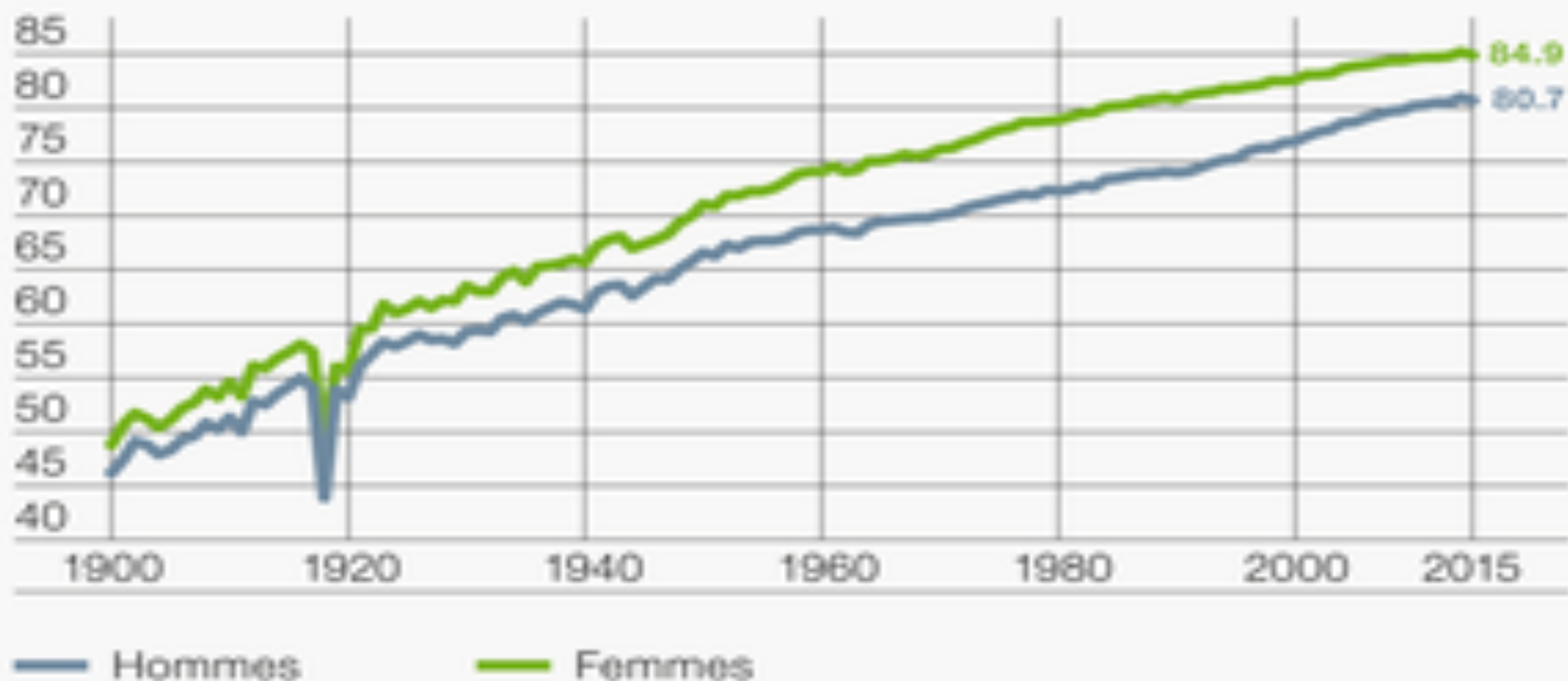
Lors de son introduction le mécanisme de la retraite visait à soulager les personnes âgées des soucis matériels durant les derniers temps de leur existence.

L'espérance de vie en 1950, en Suisse, était d'environ 66 pour les H et de 70 ans pour les F.

L'espérance de vie à 65ans était de moins de 10 ans et respectivement moins de 12 ans.

Espérance de vie moyenne à la naissance

En années



Source: Encyclopédie statistique de la Suisse, Office fédéral de la statistique, 2016.

La situation a radicalement changé

Aujourd'hui existe une nouvelle phase de vie post-retraite avec l'allongement de l'espérance de vie.

L'espérance de vie est de 81.5 pour les hommes et 85.3 pour les femmes en 2016 à la naissance

Elle est de respectivement 19,2 et 22.2 ans en 2016, à 65 ans

Il est vraisemblable que le parcours de vie fait de 3 étapes (formation / engagement au travail / retraite) évolue fortement.

Signification de l'âge de la retraite

L'idée qui prévaut à l'époque est que les personnes parvenant à l'âge de la retraite devaient être exemptées de travailler.

Jusqu'alors les personnes âgées travaillaient tant qu'elles le pouvaient et étaient soutenues par leur famille, parfois dans des conditions bien difficiles.

L'âge de la retraite coïncidait alors avec celui de la vieillesse biologique, du début des problèmes de santé.

A la prise en charge par les familles se substituera une assurance sociale permettant aux personnes âgées de demeurer en partie autonomes.

La réalité fera que les rentes demeureront à un niveau relativement bas, un peu moins de frs. 200 actuels et qu'il faudra attendre les années 1970 pour qu'une majorité de personnes puissent prendre effectivement une retraite à l'âge légal.

La situation actuelle au niveau de l'âge de la retraite

Actuellement, l'âge moyen de sortie à la retraite est de 66 ans pour les hommes et de 64.8 ans pour les femmes (ESPA 2015).

Les pré-retraites entre 54 et 65 ans concernent environ 24 % de cette catégorie d'âge en 2015. Mais le taux des actifs durant cet âge de la vie tend à s'accroître fortement. Il a gagné près de 6 % en 5 ans pour être à quelques 73 %. Un des plus fort taux en Europe.

Les post-retraites, entre 65 et 74 ans, concernaient 18 % des personnes en 2015.

Cela signifie qu'aujourd'hui, seul environ un salarié sur deux part à la retraite à l'âge légal.

Pourquoi partir avant ? Et à quelles conditions?

Les préretraités ont été « collectivisées » dans certaines professions dites pénibles ou engendrant des risques importants comme les métiers du bâtiment ou certaines catégories de personnels de l'administration.

Globalement, prendre une préretraite a un coût que tout un chacun ne peut pas financer.

Les préretraités quittent parfois le marché de l'emploi, pour y ré-entrer avec un autre statut ou dans d'autres conditions.

L'étude des fins de carrière montre aussi que, pour un nombre conséquent de travailleurs, il existe de fausses sorties (invalidité, maladie, chômage, départ à l'étranger, carrière d'indépendant, aide sociale, etc.)

Pourquoi partir après l'âge légal de la retraite?

Les raisons évoquées par les personnes concernées sont de deux natures :

1. Intérêt pour les activités professionnelles en cours ou envisagées

Maintien du réseau social

Avantages matériels.

2. Obligation de constituer un quatrième pilier en raison de revenus insuffisants (les conditions peuvent alors être difficiles : emplois précaires, mal rétribués, travail n'exigeant pas de qualification, tentation de travailler au noir, etc.)

Quelles perspectives?

Les solutions envisagées dans le débat social s'orientent dans deux directions :

1. Allonger la durée de la carrière professionnelle (âge légal à 65..67 ans). Un des problèmes est que cette solution ne peut convenir à l'ensemble des personnes, des métiers et que le marché de l'emploi n'est pas prêt pour une telle éventualité.
2. Introduire un âge de retraite flexible. Un des problèmes concerne les disparités de situation qui pourraient faire que seules certaines catégories puissent sortir tôt du marché et que les personnes ayant faiblement cotisé soient contraintes de travailler plus longtemps dans un marché du travail pour lequel elles ne sont pas persona grata.

Une seule finalité doit demeurer

La place des seniors n'a pas qu'une dimension économique. Elle doit également être réfléchie au plan sociétal.

Des questions importantes se posent qui sont peu débattues:

Quelle place les seniors qui gagnent en importance, en nombre, pourront-ils occuper à l'avenir?

Peut-on se passer d'eux pour le fonctionnement de nos sociétés dans le futur?

Est-il concevable de ne les laisser qu'en marge des activités sociales en vue?

Comment engager un débat large et anticiper les questions qui vont concerner progressivement entre un quart et un tiers de la population?

Il est probable que les phases de l'existence se fondent en partie entre elles, qu'elles se chevauchent; que la formation s'impose comme une préoccupation tout au long de la vie, que la retraite se vive avec une intensité décroissante, mais sans plus de coupure avec la vie active, voire rémunérée.

Merci de votre patiente attention!